

RAPPORT FINANCIER

SEMESTRIEL 2024

AFYREN NEOXY

SOMMAIRE



1.	ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE	4
2.	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	6
2.1	Indicateurs alternatifs de performance	7
2.2	Perspectives et tendances	7
2.3	Eléments significatifs de la période	8
2.4	Commentaires sur l'activité	11
2.5	Investissements	16
2.6	Participation dans l'entreprise mise en équivalence	16
2.7	Principales transactions avec les parties liées	16
2.8	Evènements postérieurs à la clôture	16
2.9	Description des principaux risques et incertitudes des 6 mois restants	17
3.	ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS SEMESTRIELS	18
3.1	ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2024	19
3.2	NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS RESUMES SEMESTRIELS	24
Note 1	Description de la Société et de l'activité	24
Note 2	Base de préparation	25
Note 3	Faits significatifs de la période	26
Note 4	Evènements postérieurs à la clôture	29
Note 5	Participation mise en équivalence de AFYREN NEOXY	30
Note 6	Données opérationnelles	33
Note 7	Résultat financier	38
Note 8	Impôt sur le résultat	38
Note 9	Immobilisations incorporelles et corporelles	38
Note 10	Contrats de location	40
Note 11	Actifs financiers non courants	41
Note 12	Créances clients et autres actifs courants	42
Note 13	Trésorerie et équivalents de trésorerie	43
Note 14	Capitaux propres	43
Note 15	Provisions et passifs éventuels	45
Note 16	Emprunts, dettes financières et dettes de loyer	45
Note 17	Fournisseurs et autres passifs courants et non courants	46
Note 18	Instruments financiers et gestion des risques	47
Note 19	Transaction avec les parties liées	48
Note 20	Engagement hors bilan	49
3.3	RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	50



01

ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE



1. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

« J'atteste, à ma connaissance, que les états financiers IFRS résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice ».

Nicolas Sordet, Directeur Général

Fait à Lyon, France, le 30 septembre 2024



02

RAPPORT SEMESTRIEL
D'ACTIVITÉ

AFYREN NEOXY



2. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

2.1 INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE

En complément des agrégats comptables, le management a identifié plusieurs indicateurs alternatifs de performance (« IAP ») permettant de suivre la performance de ses activités dont deux indicateurs financiers, le chiffre d'affaires de production et la marge d'EBITDA (courant et courant de production). Ces indicateurs financiers ne sont pas représentatifs sur le premier semestre 2024, la Société n'ayant pas enregistré de résultats significatifs, mais ils doivent permettre à terme de suivre la performance économique de chacune des unités de production, et de manière globale le bon développement du Groupe. Il complète d'autres indicateurs plus opérationnels que sont l'indicateur de capacité engagée et de capacité installée et des indicateurs de performance ESG (environnemental, social et de gouvernance), figurant dans le rapport de durabilité de la Société.

Ces indicateurs sont décrits en détail au Chapitre 2 –Rapport de gestion, section 2.11 – Indicateurs alternatifs de performance du Rapport Financier Annuel 2023 de la Société.

2.2 PERSPECTIVES ET TENDANCES

- **Objectifs financiers**

À la date du présent Rapport Financier Semestriel, AFYREN vise le démarrage en continu de la production d'AFYREN NEOXY, première unité de production de taille industrielle utilisant sa technologie.

Le retour d'expérience d'AFYREN NEOXY est un prérequis pour lancer les études d'ingénierie plus poussées concernant deux projets : une usine en Thaïlande visant le marché asiatique et l'extension de l'usine française pour répondre à la demande en Europe.

AFYREN vise ainsi :

- trois unités de production pour une capacité installée d'environ 70,000 tonnes d'acides en 2028, dont au moins deux en production continue (incluant l'usine existante AFYREN NEOXY). Ces trois unités produiront aussi un engrais à haute valeur ajoutée assurant la circularité du modèle ;

Avec la production continue des trois unités à pleine capacité, AFYREN vise :

- un chiffre d'affaires de production cumulé supérieur à 150 millions d'euros;
- une marge d'EBITDA courant cible au niveau du Groupe de l'ordre 30%.



2.3 ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE

AFYREN

- Opérations

En avril 2024, AFYREN annonce avoir livré ses premières tonnes d'engrais produit par son usine AFYREN NEOXY à son partenaire Terrial. L'engrais d'AFYREN NEOXY est issu du processus de fabrication des acides organiques biosourcés, qui transforme une biomasse locale provenant de résidus agricoles non utilisés dans l'alimentation humaine et assure la circularité parfaite du modèle d'AFYREN car, en retournant à la terre, il contribue à un nouveau cycle de génération de biomasse.

Des études agronomiques menées sur différentes cultures (tomates, concombres, pommes de terre, blé) ont démontré les qualités de l'engrais d'AFYREN NEOXY, riche en potassium et pauvre en chlore. Cet engrais répond au cahier des charges de l'agriculture biologique et ses propriétés le rendent particulièrement adapté aux cultures exigeantes telles que la vigne, l'arboriculture et le maraîchage.

En plus de participer à la circularité de l'offre d'AFYREN avec un « retour à la terre », l'engrais contribue positivement à la performance économique d'AFYREN NEOXY. Les perspectives sont aussi prometteuses pour les prochaines usines.

En juin 2024, AFYREN annonce la production de plusieurs tonnes d'acides sur son site d'AFYREN NEOXY, confirmant les progrès réalisés dans la fiabilisation des équipements, combinée à la montée en compétence des équipes sur une étape critique du procédé.

AFYREN annonce aussi la réalisation de travaux prévus de longue date permettant d'améliorer la conduite des opérations et de lancer la production en continu dans de bonnes conditions.

La production en continu n'ayant pas débutée au 30 juin 2024, les immobilisations afférentes aux constructions et au matériel de production n'ont pas encore été mises en service.

- Partenariats

En mars 2024 AFYREN et SUEZ annoncent poursuivre leur collaboration autour d'une nouvelle voie de valorisation des biodéchets. Cette collaboration vise à utiliser ces déchets issus des activités de collecte et de traitement de SUEZ dans le procédé AFYREN de fabrication de produits d'intérêt utilisables en remplacement de molécules issues du pétrole. Elle ouvre une voie de valorisation attractive et une solution concrète et circulaire aux enjeux de décarbonation d'une grande variété de secteurs industriels. Elle marque une avancée significative de la collaboration entre les deux sociétés, initiée en 2020 dans le cadre du consortium AFTER-BIOCHEM et est complètement alignée avec la politique ambitieuse de l'Europe sur ces sujets.

En juin 2024, et dans le cadre de son développement en Asie, AFYREN a procédé à la création de l'entité AFYREN SERVICES (THAILAND) CO., LTD., filiale à 100 %. Son objet est la gestion de la relation commerciale en Asie pour le compte de la coentreprise thaïlandaise envisagée avec Mitr Phol, groupe thaïlandais leader de la production du sucre de canne et de



ses dérivés. A la date du présent Rapport Financier Semestriel, la filiale n'a pas débuté son activité et ses comptes ne sont pas significatifs.

- **ESG**

Signature de la charte mondiale du Responsible Care® attestant l'engagement de l'ensemble des sites AFYREN

En avril 2024, AFYREN reçoit le trophée national Responsible Care® 2024 dans la catégorie « Sociétal » pour son programme de recrutement innovant : « Des emplois industriels et durables pour toutes et tous ».

Construit en partenariat avec plusieurs acteurs locaux, dont Pôle Emploi, ce programme s'est révélé efficace en termes de recrutement, tout en promouvant l'inclusion et la diversité et en permettant un retour à l'emploi et / ou une reconversion professionnelle à des personnes sans spécialisation.

Dans le même temps, AFYREN signe la charte mondiale Responsible Care® et s'engage à appliquer ses grands principes, tant au niveau global et stratégique qu'au niveau opérationnel, notamment dans ses opérations industrielles.

Succès du deuxième baromètre RH (AFYREN Global People Survey), avec 98% de participation

En janvier 2023, AFYREN avait organisé son premier baromètre interne auprès de l'ensemble des salariés, l'exercice avait rencontré un vif succès avec un taux de participation de 97%. Le deuxième baromètre, organisé en mai 2024 voit la participation progresser à 98%.

Ce baromètre fait émerger les points forts et les points d'amélioration à différents niveaux de l'organisation. Si les résultats globaux sont globalement stables par rapport à 2023, certains sujets, comme l'équité de la rémunération ou la sécurité, enregistrent une progression notable. Comme en 2023, des ateliers collectifs permettront de coconstruire des plans d'action concrets. L'ambition est de poursuivre cette démarche sur un rythme annuel.

Amélioration de la notation extra-financière Gaia

En mars 2024, AFYREN enregistre une nouvelle progression de la notation extra-financière par Ethifinance à 83/100 (Niveau Platine), mettant en évidence un niveau de maturité ESG supérieur aux entreprises comparables.

Publication du premier rapport de durabilité d'AFYREN

En juin 2024, publie son premier rapport de durabilité pour évaluer ses initiatives et ses performances en matière d'enjeux environnementaux et sociaux. Cette démarche s'inscrit également dans une perspective d'alignement progressif à la directive européenne CSRD. AFYREN n'est aujourd'hui pas soumise à cette directive ; la société a néanmoins volontairement élaboré son premier rapport de durabilité dans l'esprit des normes ESRS (Environmental, Social, and Governance Reporting Standards). Ce document est disponible et peut être consulté et téléchargé dans une section dédiée du site internet de la société : <https://Afyren.com/vision/>.

Gouvernance



Par courrier du 12 février 2024, la société VALQUEST PARTNERS a notifié à la Société le changement de représentant permanent au sein du Conseil d'administration de la Société, Monsieur Fadi Nouredine étant remplacé par Monsieur Walid Sfeir avec effet au 16 février 2024.

A l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire tenue le 19 juin 2024, AFYREN enregistre le renouvellement des mandats au sein du Conseil d'Administration de Messieurs Stefan Borgas et Nicolas Sordet ainsi que des sociétés Sofinnova Partners, AFY Partners et Valquest Partners, ainsi que la ratification de la cooptation de la société Bpifrance, chacun en qualité d'administrateur.

- **Finance et instruments financiers**

Financement

Au cours du premier semestre 2024, AFYREN a contribué au financement de sa filiale AFYREN NEOXY par un apport en compte courant d'associé à hauteur de 2,5 M€.

Rachats actions / liquidité

Pour rappel, AFYREN a conclu depuis 2021 un contrat de liquidité avec ODDO BHF SCA. Les moyens totaux cumulés mis à disposition dans le cadre de ce contrat de liquidité sont de 0,45 M€.

A la date du 30 juin 2024, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 69.875 titres
- Solde en espèces du compte de liquidité : 84 221 €

En décembre 2023, le Conseil d'administration a fait usage de l'autorisation qui lui était consentie aux termes de la sixième résolution adoptée par l'assemblée générale du 21 juin 2023 pour le lancement d'un nouveau programme de rachat d'actions. Celui-ci, portant sur un montant maximum de 0,3 M€ a débuté le 18 janvier 2024 pour s'achever le 6 mai 2024. 151.947 titres auront été rachetés dans le cadre de ce programme. Dans un contexte de cours bas, ce programme permet de limiter la dilution des actionnaires issue des plans pluriannuels d'attributions d'actions, sans impact significatif sur la trésorerie.

Attributions d'AGA et exercices de BSPCE

En janvier 2024, le Conseil d'administration a fait usage de l'autorisation qui lui était consentie aux termes de la dix-huitième résolution adoptée par l'assemblée générale mixte du 21 juin 2023 afin d'attribuer 12.868 AGA 2023 au profit de deux salariés de la Société.

Elle enregistre par ailleurs l'acquisition définitive de 10.075 titres alloués en 2023 au profit de trois salariés et de 25.762 actions ordinaires gratuites à chacun des deux dirigeants, conformément à l'attribution décidée par le Conseil d'Administration du 24 mars 2022.

Elle enregistre enfin l'annulation de 30.670 AGA suite au départ de salariés avant la date d'acquisition.



Au cours du premier semestre 2024, des augmentations de capital liées aux exercices de BSPCE ont été constatées pour un montant total de 1.249,98 €, correspondant à 62.499 actions d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune.

Plan d'incitation long-terme (LTIP)

En mars 2024, AFYREN a mis en place un nouveau plan d'incitation long-terme, sous forme d'actions gratuites, à destination de certains salariés et mandataires sociaux. Celui-ci repose sur des objectifs de performance, incluant un volet extra-financier à horizon 2026, sous condition de présence à cette date. Ce plan correspond à un volume global d'actions potentiel de 180.500 actions.

AFYREN NEOXY

- **Opérations**

Les développements récents d'AFYREN NEOXY sont décrits plus haut.

- **Financement(s)**

Au cours du premier semestre 2024, AFYREN a contribué au financement de sa filiale AFYREN NEOXY par un apport en compte courant d'associé à hauteur de 2,5 M€.

2.4 COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITÉ

Le lecteur est invité à lire les informations qui suivent relatives à la situation financière et aux résultats de la Société avec les comptes résumés de la Société établis pour les besoins du rapport financier semestriel au titre des premiers semestres 2023 et 2024, et ayant fait l'objet d'une revue limitée par le commissaire aux comptes dont le rapport d'examen limité est présenté en section 3.3.

Les commentaires sur les comptes ci-dessous sont établis sur la seule base de ces comptes.

Les états financiers de la Société ont été préparés conformément aux normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne (« IFRS-UE »).

Les chiffres indiqués en milliers d'euros dans les tableaux et analyses figurant dans cette section ont été arrondis. Par conséquent, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des chiffres arrondis séparément. De même, la somme des pourcentages, calculés à partir de chiffres arrondis, peut ne pas correspondre à 100 %.



- Données financières clés

En milliers d'euros	2024.06	2023.06	Var.
Chiffre d'affaires	1 364	1 956	-30%
Dont licence et développement du savoir-faire industriel	709	708	-
Dont autres prestations de services	656	1 247	-47%
Résultat opérationnel courant	(3 590)	(3 097)	+16%
Résultat opérationnel	(3 590)	(3 097)	+16%
Résultat financier net	978	503	+94%
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	(2 710)	(2 529)	+7%
Résultat net	(5 322)	(5 123)	+4%

Au premier semestre 2024, **le résultat du Groupe est globalement en ligne avec la même période de 2023**, en attente du démarrage de production en continu et de revenus issus des ventes de produits.

En milliers d'euros	2024.06	2023.12
Actifs non courants	16 671	19 479
<i>Dont titres mis en équivalence</i>	11 475	14 185
Actifs courants	47 246	50 948
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	43 402	49 559
Total des actifs	63 917	70 427
Capitaux propres	56 734	61 799
Passifs non courants	3 477	4 213
<i>Dont emprunts et dettes financières¹</i>	2 390	3 176
Passifs courants	3 706	4 414
<i>Dont emprunts et dettes financières¹</i>	1 585	1 611
Total des passifs	63 917	70 427

La **Société dispose d'une trésorerie de 43,4 M€**, correspondant à une consommation de trésorerie de 6,2 M€ sur les six premiers mois de 2024, dont environ 2,5 M€ liés à du financement court terme de la filiale AFYREN NEOXY via un apport en compte courant d'associé.

Au 30 juin 2024, **la dette financière totale s'élève à 4,0 M€**. Les remboursements de dettes représentent 0,8 M€ sur le premier semestre.

Le lecteur est invité à se reporter à l'examen des comptes et des résultats dans les notes des Etats Financiers IFRS clos au 30 juin 2024 figurant en section 3.2.

¹ Incluant les dettes de loyer, qui représentent 121 milliers d'euros à fin juin 2024 en non courant et 193 milliers pour la part courante



- **Chiffre d'affaires**

Le traitement comptable et les éléments composants le chiffre d'affaires sont détaillés dans la note 6.2 des Etats Financiers IFRS clos au 30 juin 2024 figurant en section 3.2.

En milliers d'euros	2024.06	2023.06
Licence et développement du savoir-faire industriel	709	708
Autres prestations de services	656	1 247
Total chiffre d'affaires	1 364	1 956

Evolution du chiffre d'affaires par nature

Le chiffre d'affaires de la Société s'élève à 1,36 M€ au premier semestre 2024 par rapport à 1,96 M€ au premier semestre 2023, une évolution conforme à la baisse des prestations réalisées pour sa filiale AFYREN NEOXY.

Le chiffre d'affaires est constitué :

- des produits issus des licences de brevets et savoir-faire concédées à AFYREN NEOXY depuis décembre 2018 pour un total de 0,7 M€ au premier semestre 2024 (1,4 M€ sur un base annuelle), inchangés par rapport au premier semestre 2023 ;
- des différents contrats de mises à dispositions et autres prestations de services (techniques, commerciales, administratives...) conclus avec AFYREN NEOXY pour un total de 0,7 M€ au premier semestre 2024, en recul du fait de la baisse des prestations administratives liées à des projets spécifiques et plus généralement une montée en charge des équipes sur site.

- **Résultat opérationnel courant**

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles nettes s'élèvent à 5,0 M€ au premier semestre 2024 et s'affichent en légère baisse par rapport à 5,1 M€ au premier semestre 2023.

Ces charges incluent :

- les achats et charges externes en hausse de +0,1 M€, incluant les frais liés au développement des prochaines usines du Groupe ;
- des charges de personnel en baisse de 0,2 M€ du fait de la baisse des coûts liés aux rémunérations en actions. Le nombre moyen d'équivalents temps plein (ETP) atteint 46, par rapport à 40 au 30 juin 2023 (hors AFYREN NEOXY).

Par ailleurs, les dépenses de recherche et développement comptabilisées en charges sont de 0,9 M€ au premier semestre 2024, stables par rapport à la même période de 2023.

Ces postes sont détaillés dans la note 6.4 des Etats Financiers IFRS figurant en section 3.2.

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant s'établit à (3,6) M€ ; la baisse des charges compensant partiellement la baisse du chiffre d'affaires.

- **Formation du résultat net**



Résultat financier

Le résultat financier est positif sur le premier semestre 2024 : les produits financiers issus du placement de la trésorerie atteignent 1,0 M€ au premier semestre 2024 contre 0,7 M€ au premier semestre 2023. Les charges financières sont en baisse en 2024 par rapport au premier semestre 2023, qui incluait notamment des intérêts liés aux retraitements IFRS (sur les obligations convertibles et sur contrat de licence).

Quote-part dans le résultat de l'entreprise mise en équivalence (nette d'impôt)

La quote-part détenue dans le résultat d'AFYREN NEOXY s'élève à (2,7) M€ au premier semestre 2024 contre (2,5) M€ au premier semestre 2023. Ce résultat est principalement lié aux charges opérationnelles de l'usine, en l'absence de chiffre d'affaires.

Le lecteur est invité à se référer à la note 5 des Etats Financiers IFRS figurant en section 3.2.

Au premier semestre 2024 le résultat global d'AFYREN NEOXY est (5,3) M€ par rapport à (5,0) M€ au premier semestre 2023.

- [Résultat net](#)

Le résultat net s'établit à (5,3) M€ à fin juin 2024 contre (5,1) M€ à fin juin 2023 et traduit un bon contrôle des coûts dans l'attente d'une contribution positive liée à la production de l'usine AFYREN NEOXY.

- [Informations sur les capitaux, liquidités et sources de financement](#)

Les sources de financement d'AFYREN proviennent principalement de l'augmentation de capital réalisée à l'occasion de l'introduction en bourse de la Société en octobre 2021, et plus généralement de fonds propres apportés par les investisseurs d'AFYREN ainsi que les emprunts bancaires contractés auprès des établissements de crédit, les avances remboursables et prêts auprès de Bpifrance.

- [Dettes financières et trésorerie](#)

En milliers d'euros	2023.06	2023.06
PGE	1 356	1 688
Avances remboursables	149	303
Autres emprunts	1 905	2 121
Intérêts courus	250	242
Total emprunts	3 660	4 354
Dettes de loyers (IFRS 16)	314	433
Total emprunts et dettes financières	3 974	4 787
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	43 402	49 559

Au 30 juin 2024, l'endettement financier total d'AFYREN est de 4,0 M€ incluant les dettes de loyers et 3,7 M€ hors dettes de loyers. Le Groupe dispose d'une trésorerie de 43,4 M€ qui lui permet de faire face à ses échéances et financer ses développements futurs.



Se reporter aux notes 13 (Trésorerie et équivalents de trésorerie), 16 (Emprunts, dettes financières et dettes de loyer), et 18 (Instruments financiers et gestion des risques) des Etats Financiers IFRS figurant en section 3.2.

- **Tableau des flux de trésorerie simplifié**

En milliers d'euros	2024.06	2023.06
Résultat net de la période	(5 322)	(5 123)
Amortissements des immobilisations et droits d'utilisation	405	406
Résultat financier net	(978)	(503)
Quote-part dans le résultat de l'entreprise mise en équivalence (nette d'impôt)	2 710	2 529
Coût des paiements fondés sur des actions	401	593
Autres	36	49
Capacité d'autofinancement	(2 748)	(2 049)
Variation nette du BFR	(635)	(258)
Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles	(3 383)	(2 307)
Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement	(1 735)	(3 557)
Trésorerie nette liée aux activités de financement	(1 039)	(3 816)
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	(6 157)	(9 681)

- **Variation du besoin en fonds de roulement (BFR)**

En milliers d'euros	2024.06	2023.06
Créances clients	115	(448)
Passifs sur contrat client	(684)	(611)
Dettes fournisseurs	(106)	98
Provisions et avantages du personnel	1	(9)
Autres créances/ dettes courantes	40	713
Total des variations	(635)	(258)

Au 30 juin 2023, les autres créances / dettes courantes étaient principalement de nature fiscale.

- **Flux de trésorerie généré par les activités d'investissement**

Au 30 juin 2024, AFYREN enregistre une charge des activités d'investissement de 1,7 M€ correspondant principalement à la contribution d'AFYREN au financement de sa filiale AFYREN NEOXY par un apport en compte courant d'associé, nette des intérêts perçus issus du placement de la trésorerie (0,8 M€).

Au 30 juin 2023, AFYREN avait enregistré une consommation de trésorerie de 3,6 M€, liée principalement à la souscription à une augmentations de capital (pour 2,0 M€) et une obligation convertible d'AFYREN NEOXY (pour 1,5 M€).

- **Flux de trésorerie généré par les activités de financement**

Au 30 juin 2024, la trésorerie nette utilisée par les activités de financement s'élève à 1,0 M€ et reflète principalement des remboursements d'emprunts.



Les émissions et remboursements d'emprunts sont décrits dans la note 16 (Emprunts, dettes financières et dettes de loyers) des Etats Financiers IFRS figurant en section 3.2.

2.5 INVESTISSEMENTS

Principaux investissements réalisés

Les principaux investissements réalisés par AFYREN sur la période concernent le support financier apporté à sa filiale AFYREN NEOXY, par un apport en compte courant d'associé.

Principaux investissements en cours de réalisation ou pour lesquels des engagements fermes ont été pris, et mode de financement desdits investissements

AFYREN ne prévoit pas d'investissements à court terme, à l'exception du support financier apporté à sa filiale AFYREN NEOXY.

2.6 PARTICIPATION DANS L'ENTREPRISE MISE EN EQUIVALENCE

Le tableau suivant résume les informations financières de AFYREN NEOXY telles que préparées dans ses états financiers IFRS établis selon les mêmes méthodes comptables qu'AFYREN. Il réconcilie en outre les informations financières résumées de la valeur comptable de la participation d'AFYREN dans AFYREN NEOXY :

En milliers d'euros	2024.06	2023.12
Participation (%)	51%	51%
Actifs non courants	76 750	74 559
Actifs courants (hors trésorerie et équivalents de trésorerie)	4 914	4 840
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 630)	7 450
Passifs non courants	33 135	34 206
Passifs courants	24 600	25 039
Actifs nets (100%)	22 298	27 604
Actifs nets attribuable à AFYREN	11 475²	14 185

Les besoins complémentaires de financement sont couverts de manière transitoire par un apport en compte courant d'AFYREN à sa filiale AFYREN NEOXY.

2.7 PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note 19 des Etats Financiers résumés au 30 juin 2024 figurant en section 3.2.

2.8 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

En juillet 2024, la société AFYREN a souscrit un emprunt de 0,3 M€ auprès de la BNP, pour une durée de 36 mois, afin de financer des travaux d'aménagement dans ses locaux de R&D.

En juillet 2024, AFYREN le Conseil d'administration a utilisé l'autorisation conférée par l'assemblée générale mixte en date du 19 juin 2024 pour l'attribution de 4.000 AGA nouvelles au profit d'un dirigeant salarié d'une filiale.

² Incluant 85 k€ de Goodwill



En juillet 2024, AFYREN enregistre l'acquisition définitive de 815 actions ordinaires gratuites allouée en 2023 au bénéfice d'un salarié et l'exercice de 25.000 BSPCE3 par un salarié.

En juillet 2024, AFYREN annonce l'initiation de la couverture de son titre par Bryan, Garnier & Co, banque européenne d'investissement indépendante, avec une étude intitulée « AFYREN : tous les voyants sont au vert ».

Fin août 2024, AFYREN annonce la signature d'un nouveau contrat commercial pluriannuel avec un fabricant de produits nutraceutiques, basé aux États-Unis. Dans le cadre de ce contrat, AFYREN fournira au client ses acides biosourcés produits grâce à son processus unique de fermentation naturelle, utilisés en qualité de conservateurs ou d'arômes pour les compléments alimentaires. D'abord sur des volumes limités, ce contrat pourra évoluer vers des quantités plus significatives.

En septembre 2024, AFYREN a acté la fermeture de 9478-2687 Québec Inc., une filiale créée au cours de l'exercice 2022, restée sans activité et dont les comptes ne sont pas significatifs.

A l'occasion des résultats semestriels 2024 de la Société, AFYREN fait aussi le point sur les travaux de démarrage de l'usine AFYREN NEOXY. Malgré des avancées, qui ont permis des premières commercialisations, des ajustements opérationnels sont nécessaires pour atteindre la production en continu. Ils portent sur la séparation-purification, avec notamment le remplacement en cours d'un équipement endommagé par un incident de corrosion, pour une reprise de cycles de production complets envisagée fin novembre 2024. L'atteinte de l'objectif de production en continu d'ici fin 2024 est donc conditionné au remplacement sans retard de cet équipement et plus globalement à la fiabilisation en cours de la séparation-purification.

L'objectif d'atteindre le seuil de rentabilité³ de l'usine au cours de 2025 est confirmé.

Les coûts d'exploitations liés au démarrage ainsi que les investissements nécessaires sont couverts dans l'immédiat par un apport en compte courant d'AFYREN à sa filiale AFYREN NEOXY. À la date du présent rapport financier semestriel ce financement s'élève à environ 7,8 millions d'euros. Un financement élargi, incluant du financement en dette, est en cours de structuration. AFYREN participerait à ce plan en tant qu'actionnaire à 51% d'AFYREN NEOXY en mobilisant une partie de sa trésorerie disponible. Il couvrirait les décalages dans le démarrage, la période de montée en puissance, et ce jusqu'à l'équilibre financier.

2.9 DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES DES 6 MOIS RESTANTS

Les principaux risques et incertitudes auxquels la Société estime être exposée à la date du présent rapport financier semestriel sont détaillés à la section 2.9 « Facteurs de risques » du rapport financier annuel de l'année 2023, publié le 10 avril 2024 et disponible [ici](#). Ces facteurs de risques demeurent applicables à la date du présent rapport et n'ont pas subi d'évolution significative.

³ EBITDA courant de production de l'usine, correspondant au résultat opérationnel courant retraité des dotations aux amortissements et des dépréciations nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles, et, le cas échéant, du forfait annuel de redevances relevant de la rémunération d'une licence de technologie concédée par AFYREN



03

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS SEMESTRIELS



3. ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS SEMESTRIELS

3.1 ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2024

- Etat résumé semestriel du compte de résultat consolidé

En k€	Notes	2024.06	2023.06
Chiffre d'affaires	6.2	1 364	1 956
Autres produits	6.3	242	226
Achats et charges externes	6.4	-1 675	-1 538
Charges du personnel	6.4	-3 029	-3 249
Amortissements des immobilisations et droits d'utilisation	9. & 10.	-405	-406
Autres charges		-88	-86
Résultat opérationnel courant		-3 590	-3 097
Produits opérationnels non courants		-	-
Résultat opérationnel		-3 590	-3 097
Produits financiers	7.	1 051	746
Charges financières	7.	-73	-243
Résultat financier net		978	503
Quote-part dans le résultat de l'entreprise mise en équivalence (nette d'impôt)	5.	-2 710	-2 529
Résultat avant impôt		-5 322	-5 123
Impôts sur le résultat	8.	0	-
Résultat net de la période		-5 322	-5 123
Résultat par action			
Résultat de base par action (en euros)	14.2	- 0,20	- 0,20
Résultat dilué par action (en euros)	14.2	- 0,20	- 0,20



- Etat résumé semestriel du résultat global consolidé

En k€	Note s	2024.06	2023.06
Résultat net de la période		- 5 322	- 5 123
Autres éléments du résultat global			
Réévaluations du passif au titre des régimes à prestations définies (écarts actuariels)		1	1
Impôt lié		0	0
Entreprise mise en équivalence - quote-part des autres éléments du résultat global (écarts actuariels, nets d'impôt)		0	0
Total éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat		1	1
Total éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat		-	-
Autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		1	1
Résultat global de la période		- 5 322	- 5 121



- Etat résumé semestriel de la situation financière consolidée

En k€	Note	2024.06	2023.12
Immobilisations incorporelles	9.1.	3 146	3 333
Immobilisations corporelles	9.2.	285	338
Droits d'utilisation	10.	328	441
Titres mis en équivalence	5.	11 475	14 185
Actifs financiers non courants		1 437	1 182
Actifs non courants		16 671	19 479
Créances clients	12.	352	466
Actifs financiers courants	12.	100	99
Autres actifs courants	12.	3 392	824
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13.	43 402	49 559
Actifs courants		47 246	50 948
Total des actifs		63 917	70 427
		2024.06	2023.12
Capital social	14.	522	520
Primes d'émission	14.	85 391	85 264
Réserves	14.	- 9 815	- 4 679
Report à nouveau	14.	- 14 042	- 9 720
Résultat net de la période	14.	- 5 322	- 9 586
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société		56 733	61 799
Emprunts et dettes financières non courants	16.	2 269	2 952
Dettes de loyers non courantes	16.	121	224
Passif au titre des régimes à prestations définies		61	61
Provisions non courantes	15.	14	14
Produits différés non courants (passifs de contrat client)	6.2.	0	0
Produits différés non courants (subventions)	17.	1 012	962
Passifs non courants		3 477	4 213
Emprunts et dettes financières courants	16.	1 391	1 402
Dettes de loyers courantes	16.	193	208
Dettes fournisseurs	16.	282	388
Produits différés courants (passifs de contrat client)	6.2.	637	1 321
Autres passifs courants	17.	1 202	1 095
Passifs courants		3 706	4 414
Total des passifs		7 183	8 628
Total des capitaux propres et passifs		63 917	70 427



- Etat résumé semestriel de la variation des capitaux propres

En k€	Note	Capital	Primes d'émission	Composante capitaux propres des obligations convertibles	Réserve d'actions propres	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de la période	Total des capitaux propres
Situation au 1er janvier 2023		517	85 089	227	- 173	346	- 5 828	- 9 200	70 977
Résultat net de la période								- 5 123	- 5 123
Autres éléments du résultat global de la période				-	-	1			1
Résultat global de la période		-	-			1	-	- 5 123	- 5 121
Affectation du résultat de l'exercice précédent						- 5 308	- 3 892	9 200	-
Augmentation de capital	14.	2	91						93
Obligations convertibles remboursées	16.			- 227					- 227
Paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres	6.4.1					401			401
Achats / Ventes d'actions propres					- 202				- 202
Total des transactions avec les propriétaires de la Société		2	91	- 227	- 202	- 4 907	- 3 892	9 200	64
Situation au 30 juin 2023		519	85 179	-	- 375	- 4 561	- 9 720	- 5 123	65 920
Situation au 1er janvier 2024		520	85 264	-	- 592	- 4 087	- 9 720	- 9 586	61 799
Résultat net de la période								- 5 322	- 5 322
Autres éléments du résultat global de la période						1			1
Résultat global de la période		-	-	-	-	1	-	- 5 322	- 5 322
Affectation du résultat de l'exercice précédent						- 5 264	- 4 322	9 586	-
Augmentation de capital	14.	1	127						129
Obligations convertibles remboursées	16.			-					-
Paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres	6.4.1					401			401
Achats / Ventes d'actions propres					- 274				- 274
Total des transactions avec les propriétaires de la Société		1	127	-	- 274	- 4 863	- 4 322	9 586	256
Situation au 30 juin 2024		522	85 391	-	- 865	- 8 950	- 14 042	- 5 322	56 733



• Tableau résumé semestriel des flux de trésoreries consolidés

En k€	Note	2024.06	2023.06
Résultat net de la période		- 5 322	- 5 123
<i>Ajustements pour :</i>			
– Amortissements des immobilisations et droits d'utilisation	9. & 10.	405	406
– Résultat financier net	7.	- 978	- 503
– Quote-part dans le résultat de l'entreprise mise en équivalence (nette d'impôt)	5.	2 710	2 529
– Résultat de cession d'immobilisations corporelles		14	14
– Coût des paiements fondés sur des actions	6.4.1	401	593
– Impôt sur le résultat	8.	- 0	-
– Autres éléments		22	35
Total des éliminations des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		2 574	3 074
Total marge brute d'autofinancement		- 2 748	- 2 049
<i>Variations des :</i>			
– Créances clients	12.	115	- 448
– Passifs sur contrat client	6.2	- 684	- 611
– Dettes fournisseurs	17.	- 106	98
– Provisions et avantages du personnel	6.4.1	1	- 9
– Autres créances/ dettes courantes	12. & 17.	40	713
Total des variations		- 635	- 258
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles		- 3 383	- 2 307
Impôts payés	8.	-	-
Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles		- 3 383	- 2 307
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, hors frais de développement	9.	- 50	- 221
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		- 2	- 10
Dépenses de développement capitalisées	9.	- 19	- 76
Subventions d'investissement (incl. CIR compensant des frais activés)		49	- 15
Souscription aux augmentations de capital de Neoxy		-	- 2 000
Apports en comptes courants Neoxy		- 2 500	-
Intérêts reçus	7.	838	665
Augmentation d'actifs financiers non courants	11.	- 62	- 1 501
Diminution d'actifs financiers non courants		12	-
Augmentation d'actifs financiers courants (contrat de liquidité)		- 1	- 400
Trésorerie nette liée aux activités d'investissement		- 1 735	- 3 557
Augmentation de capital	14.1.	129	93
Achats / Ventes d'actions propres		- 306	- 202
Encaissements liés aux nouveaux emprunts et dettes financières	16.	-	1 001
Remboursement d'emprunts et dettes financières	16.	- 702	- 818
Remboursement d'emprunts obligataires		-	- 3 567
Paiement de dettes de loyers	10.	- 110	- 110
Intérêts payés sur obligations convertibles	16.	-	- 178
Intérêts payés sur emprunts et dettes financières	16.	- 38	- 27
Intérêts payés sur dettes de loyer	16.	- 10	- 9
Trésorerie nette liée aux activités de financement		- 1 039	- 3 816
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		- 6 157	- 9 681
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier		49 559	62 333
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie détenue			
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin		43 402	52 652



3.2 NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS RESUMES SEMESTRIELS

Note 1 Description de la Société et de l'activité

AFYREN S.A.S. (« la Société » ou « AFYREN ») est une société française dont le siège social est situé à Clermont-Ferrand (63100).

Fondée en 2012, AFYREN est une entreprise de chimie durable (« greentech ») proposant des solutions innovantes pour remplacer des ingrédients issus du pétrole par des produits issus de biomasses non alimentaires et transformés à l'aide de micro-organismes naturels, dans une approche d'économie circulaire zéro déchet industriel.

Les solutions proposées par AFYREN permettent de produire une famille de sept acides organiques intégralement biosourcés ainsi qu'un engrais naturel.

A partir des matières premières renouvelables telles que les co-produits du processus de production du sucre (notamment la mélasse et la pulpe de betterave), qui ne concurrencent pas les filières vivrières humaines, la plateforme technologique d'AFYREN - AFYNERIE® - permet de produire à l'échelle industrielle et à un coût compétitif des acides organiques 100 % biosourcés, offrant les mêmes propriétés chimiques que ceux produits à partir du pétrole, mais avec une empreinte carbone divisée par 5.

Le 1er octobre 2021, AFYREN a réalisé avec succès son introduction en bourse sur le marché non réglementé Euronext Growth à Paris, afin d'accélérer son développement, notamment à l'international.

En 2022, AFYREN inaugure sa première usine : AFYREN NEOXY d'une capacité de 16 000 tonnes d'acides organiques et 23 000 tonnes d'engrais.

En 2023 puis 2024, AFYREN poursuit ses travaux en vue de la production en continu d'AFYREN NEOXY et progresse sur son développement industriel en France et à l'international.

Les présents états financiers consolidés résumés semestriels IFRS comprennent les comptes d'AFYREN, les comptes de sa filiale AFYREN Canada⁴, ainsi que les titres mis en équivalence d'AFYREN NEOXY détenue à hauteur de 51,08%, cette dernière étant sous contrôle conjoint d'AFYREN et Bpifrance. En juin 2024, AFYREN a procédé à la création d'une filiale à 100 % en Thaïlande, AFYREN Services. Au 30 juin 2024, cette filiale n'est pas consolidée.

Les présents états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration de la Société en date du 27/09/2024.

⁴ Au troisième trimestre 2024, AFYREN a acté la fermeture de 9478-2687 Québec Inc., une filiale créée au cours de l'exercice 2022, restée sans activité et dont les comptes ne sont pas significatifs.



Note 2 Base de préparation

2.1 Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés résumés semestriels de la Société au 30 juin 2024 ont été préparés conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne (UE) et doivent être lus en relation avec les derniers états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la Société (les « derniers états financiers annuels »).

Ils ne comprennent pas toutes les informations nécessaires à un jeu complet d'états financiers consolidés préparé selon les normes IFRS. Ils comprennent toutefois une sélection de notes expliquant les événements et opérations significatifs en vue d'appréhender les modifications intervenues dans la situation financière et la performance du Groupe depuis les derniers états financiers annuels.

Les principes comptables utilisés pour la préparation de ces états financiers consolidés semestriels résumés sont identiques à ceux appliqués par la Société au 31 décembre 2023, à l'exception :

- Des textes d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2024 ;
- Des dispositions spécifiques d'IAS 34 utilisées pour la préparation des états financiers semestriels consolidés.

Les nouveaux textes d'application obligatoire pour les comptes trimestriels à compter du 1er janvier 2024 sont les amendements à IAS 1 – Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants, et à IFRS 16 – Passif de location relatif à une cession-bail. Les nouveaux textes n'ont pas d'impact significatif sur les présents états financiers de la Société.

Les normes et interprétations d'application non encore obligatoires au 30 juin 2024 n'ont pas été appliquées par anticipation. Les impacts attendus ne sont pas jugés significatifs.

2.2 Recours à des estimations et aux jugements

En préparant ces états financiers consolidés résumés semestriels, la Direction a exercé des jugements et effectué des estimations ayant un impact sur l'application des méthodes comptables de la Société et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées en fonction de l'évolution des incertitudes.

Les jugements significatifs exercés par la Direction pour appliquer les méthodes comptables de la Société et les principales sources d'incertitude des estimations sont ceux décrits dans les derniers états financiers annuels.

2.3 Devise fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en euros qui est la monnaie fonctionnelle de la Société. Les montants sont arrondis au million d'euros le plus proche, sauf indication contraire.



2.4 Saisonnalité des activités

Les activités de la Société ne sont pas par nature saisonnières. En conséquence, les résultats intermédiaires au 30 juin 2024 sont indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2024.

Note 3 Faits significatifs de la période

Société Afyren :

Opérations

En avril 2024, Afyren annonce avoir livré ses premières tonnes d'engrais produit par son usine Afyren Neoxy à son partenaire Terrial. L'engrais d'Afyren Neoxy est issu du processus de fabrication des acides organiques biosourcés, qui transforme une biomasse locale provenant de résidus agricoles non utilisés dans l'alimentation humaine et assure la circularité parfaite du modèle d'Afyren car, en retournant à la terre, il contribue à un nouveau cycle de génération de biomasse.

Des études agronomiques menées sur différentes cultures (tomates, concombres, pommes de terre, blé) ont démontré les qualités de l'engrais d'Afyren Neoxy, riche en potassium et pauvre en chlore. Cet engrais répond au cahier des charges de l'agriculture biologique et ses propriétés le rendent particulièrement adapté aux cultures exigeantes telles que la vigne, l'arboriculture et le maraîchage.

En plus de participer à la circularité de l'offre d'Afyren avec un « retour à la terre », l'engrais contribue positivement à la performance économique d'Afyren Neoxy. Les perspectives sont aussi prometteuses pour les prochaines usines.

En juin 2024, Afyren annonce la production de plusieurs tonnes d'acides sur son site d'Afyren Neoxy, confirmant les progrès réalisés dans la fiabilisation des équipements, combinée à la montée en compétence des équipes sur une étape critique du procédé.

Afyren annonce la réalisation de travaux prévus de longue date permettant d'améliorer la conduite des opérations et de lancer la production en continu dans de bonnes conditions.

La production en continu n'ayant pas débutée au 30 juin 2024, les immobilisations afférentes aux constructions et au matériel de production n'ont pas encore été mises en service.

Partenariats

En mars 2024 Afyren et SUEZ annoncent poursuivre leur collaboration autour d'une nouvelle voie de valorisation des biodéchets. Cette collaboration vise à utiliser ces déchets issus des activités de collecte et de traitement de SUEZ dans le procédé Afyren de fabrication de produits d'intérêt utilisables en remplacement de molécules issues du pétrole. Elle ouvre une voie de valorisation attractive et une solution concrète et circulaire aux enjeux de décarbonation d'une grande variété de secteurs industriels. Elle marque une avancée significative de la collaboration entre les deux sociétés, initiée en 2020 dans le cadre du consortium AFTER-BIOCHEM et est complètement alignée avec la politique ambitieuse de l'Europe sur ces sujets.



En juin 2024, et dans le cadre de son développement en Asie, Afyren a procédé à la création de l'entité Afyren Services (THAILAND) CO., LTD., filiale à 100 %. Son objet est la gestion de la relation commerciale avec la coentreprise thaïlandaise envisagée avec Mitr Phol, groupe thaïlandais leader de la production du sucre de canne et de ses dérivés. A la date du présent Rapport Financier Semestriel, la filiale n'a pas débuté son activité et ses comptes ne sont pas significatifs.

ESG

Signature de la charte mondiale du Responsible Care® attestant l'engagement de l'ensemble des sites Afyren.

En avril 2024, Afyren reçoit le trophée national Responsible Care® 2024 dans la catégorie « Sociétal » pour son programme de recrutement innovant : « Des emplois industriels et durables pour toutes et tous ».

Construit en partenariat avec plusieurs acteurs locaux, dont Pôle Emploi, ce programme s'est révélé efficace en termes de recrutement, tout en promouvant l'inclusion et la diversité et en permettant un retour à l'emploi et / ou une reconversion professionnelle à des personnes sans spécialisation.

Dans le même temps, Afyren signe la charte mondiale Responsible Care® et s'engage à appliquer ses grands principes, tant au niveau global et stratégique qu'au niveau opérationnel, notamment dans ses opérations industrielles.

Amélioration de la notation extra-financière Gaia

En mars 2024, AFYREN enregistre une nouvelle progression de la notation extra-financière par Ethifinance à 83/100 (Niveau Platine), mettant en évidence un niveau de maturité ESG supérieur aux entreprises comparables.

Publication du premier rapport de durabilité d'AFYREN

En juin 2024, publie son premier rapport de durabilité pour évaluer ses initiatives et ses performances en matière d'enjeux environnementaux et sociaux. Cette démarche s'inscrit également dans une perspective d'alignement progressif à la directive européenne CSRD. AFYREN n'est aujourd'hui pas soumise à cette directive ; la société a néanmoins volontairement élaboré son premier rapport de durabilité conformément aux normes ESRS (Environmental, Social, and Governance Reporting Standards). Ce document est disponible et peut être consulté et téléchargé dans une section dédiée du site internet de la société : <https://Afyren.com/vision/>

Gouvernance

Par courrier en date du 12 février 2024, la société VALQUEST PARTNERS a notifié à la Société le changement de représentant permanent au sein du Conseil d'administration de la Société, Monsieur Fadi Nouredine étant remplacé par Monsieur Walid Sfeir avec effet au 16 février 2024.



A l'occasion de à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire tenue le 19 juin 2024, AFYREN enregistre le renouvellement des mandats au sein du Conseil d'Administration de Messieurs Stefan Borgas et Nicolas Sordet ainsi que des sociétés Sofinnova Partners, AFY Partners et Valquest Partners, ainsi que la ratification de la cooptation de la société Bpifrance, chacun en qualité d'administrateur.

Financement

Au cours du premier semestre 2024, AFYREN a contribué au financement de sa filiale AFYREN NEOXY par un apport en compte courant d'associé à hauteur de 2 M€.

Rachats actions / liquidité

Pour rappel, AFYREN a conclu depuis 2021 un contrat de liquidité avec ODDO BHF SCA. Les moyens totaux cumulés mis à disposition dans le cadre de ce contrat de liquidité sont de 0,45 M€.

A la date du 30 juin 2024, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 69.875 titres
- Solde en espèces du compte de liquidité : 84.221 €

En décembre 2023, le Conseil d'administration a fait usage de l'autorisation qui lui était consentie aux termes de la sixième résolution adoptée par l'assemblée générale du 21 juin 2023 pour le lancement d'un nouveau programme de rachat d'actions. Celui-ci, portant sur un montant maximum de 0,3 M€ a débuté le 18 janvier 2024 pour s'achever le 6 mai 2024. 151.947 titres auront été rachetés dans le cadre de ce programme. Dans un contexte de cours bas, ce programme permet de limiter la dilution des actionnaires issue des plans pluriannuels d'attributions d'actions, sans impact significatif sur la trésorerie.

Attributions d'AGA et exercices de BSPCE

En janvier 2024, le Conseil d'administration a fait usage de l'autorisation qui lui était consentie aux termes de la dix-huitième résolution adoptée par l'assemblée générale mixte du 21 juin 2023 afin d'attribuer 12.868 AGA 2023 au profit de deux salariés de la Société.

Elle enregistre par ailleurs l'acquisition définitive de 10.075 titres alloués en 2023 au profit de trois salariés et de 25.762 actions ordinaires gratuites à chacun des deux dirigeants, conformément à l'attribution décidée par le Conseil d'Administration du 24 mars 2022.

Elle enregistre enfin l'annulation de 30.670 AGA à la suite du départ de salariés avant la date d'acquisition.

Au cours du premier semestre 2024, des augmentations de capital liées aux exercices de BSPCE ont été constatées pour un montant total de 1.249,98 €, correspondant à 62.499 actions d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune.



Plan d'incitation long-terme (LTIP)

En mars 2024, AFYREN a mis en place un nouveau plan d'incitation long-terme, sous forme d'actions gratuites, à destination de certains salariés et mandataires sociaux. Celui-ci repose sur des objectifs de performance à horizon 2026, sous condition de présence à cette date. Ce plan correspond à un volume global d'actions potentiel de 180.500 actions.

Les faits significatifs du premier semestre 2023 figurent dans le Rapport Financier Semestriel 2023 de la société, disponible [ici](#).

Société Afyren Neoxy :

Opérations

Voir plus haut

Financement(s)

Au cours du premier semestre 2024, AFYREN a contribué au financement de sa filiale Afyren Neoxy par un apport en compte courant d'associé à hauteur de 2,5 M€.

Les faits significatifs du premier semestre 2023 figurent dans le Rapport Financier Semestriel 2023 de la société, disponible [ici](#).

Note 4 Événements postérieurs à la clôture

Financement(s)

En juillet 2024, la société AFYREN a souscrit un emprunt de 0,3 M€ auprès de la BNP, pour une durée de 36 mois.

Afin de couvrir les besoins complémentaires de financement de la société Afyren Neoxy, la société Afyren a complété l'apport en compte courant d'associé. A la date d'arrêté des comptes, l'apport d'Afyren à sa filiale s'établit à 8 M€.

Attribution et exercice d'AGA

En juillet 2024, AFYREN le Conseil d'administration a utilisé l'autorisation conférée par l'assemblée générale mixte en date du 19 juin 2024 pour l'attribution de 4 000 AGA nouvelles au profit d'un dirigeant salarié d'une filiale.

En juillet 2024, AFYREN enregistre l'acquisition définitive de 815 actions ordinaires gratuites allouée en 2023 au bénéfice d'un salarié et l'exercice de 25 000 BSPCE3 par un salarié.

Filiale Canadienne

Septembre 2024, AFYREN a acté la fermeture de 9478-2687 Québec Inc., une filiale créée au cours de l'exercice 2022, restée sans activité et dont les comptes ne sont pas significatifs.



Nouveau contrat

Fin août 2024, AFYREN annonce la signature d'un nouveau contrat commercial pluriannuel avec un fabricant de produits nutraceutiques, basé aux États-Unis. Dans le cadre de ce contrat, AFYREN fournira au client ses acides biosourcés produits grâce à son processus unique de fermentation naturelle, utilisés en qualité de conservateurs ou d'arômes pour les compléments alimentaires. D'abord sur des volumes limités, ce contrat pourra évoluer vers des quantités plus significatives.

Afyren Neoxy

A l'occasion des résultats semestriels 2024 de la Société, AFYREN fait aussi le point sur les travaux de démarrage de l'usine AFYREN NEOXY. Malgré des avancées, qui ont permis des premières commercialisations, des ajustements opérationnels sont nécessaires pour atteindre la production en continu. Ils portent sur la séparation-purification, avec notamment le remplacement en cours d'un équipement endommagé par un incident de corrosion, pour une reprise de cycles de production complets envisagée fin novembre 2024. L'atteinte de l'objectif de production en continu d'ici fin 2024 est donc conditionné au remplacement sans retard de cet équipement et plus globalement à la fiabilisation en cours de la séparation-purification. L'objectif d'atteindre le seuil de rentabilité de l'usine au cours de 2025 est confirmé.

Les coûts d'exploitations liés au démarrage ainsi que les investissements nécessaires sont couverts dans l'immédiat par un apport en compte courant d'AFYREN à sa filiale AFYREN NEOXY. À la date du présent rapport financier semestriel ce financement s'élève à 7,8 millions d'euros. Un financement élargi, incluant du financement en dette, est en cours de structuration. AFYREN participerait à ce plan en tant qu'actionnaire à 51% d'AFYREN NEOXY en mobilisant une partie de sa trésorerie disponible. Il couvrirait les décalages dans le démarrage, la période de montée en puissance, et ce jusqu'à l'équilibre financier.

Note 5 Participation mise en équivalence de AFYREN NEOXY

En décembre 2018, un partenariat avec la Bpifrance a été mis en place via la coentreprise Afyren Neoxy sous contrôle conjoint des deux partenaires.

Le tableau suivant résume les informations financières de Afyren Neoxy telles que préparées dans ses états financiers consolidés IFRS établis selon les mêmes méthodes comptables qu'Afyren. Il réconcilie en outre les informations financières résumées de la valeur comptable de la participation d'Afyren dans Afyren Neoxy :

En k€	2024.06	2023.12	2023.06
Pourcentage de détention des titres	51,08%	51,08%	51,08%
Actifs non courants	76 750	74 559	
Actifs courants hors trésorerie et équivalents de trésorerie	4 914	4 840	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 630)	7 450	
Passifs non courants	33 135	34 206	
Passifs courants	24 600	25 039	
Actifs nets (100%)	22 298	27 604	
Actifs nets attribuables à la société Afyren	11 390	14 100	



Goodwill	85	85	
Valeur comptable des intérêts dans la coentreprise Neoxy	11 475	14 185	
Résultat opérationnel	(4 397)		(4 498)
Résultat financier	(906)		(540)
Impôt sur le résultat	-		42
Résultat net	(5 305)		(4 996)
Autres éléments du résultat global	-		-
Résultat global (100%)	(5 305)		(4 996)
Quote part de la société Afyren dans le résultat global de Neoxy	(2 710)		(2 529)
Dividendes reçus par la société Afyren			-

Opérations sur le capital

L'assemblée générale du 11 mai 2023 a décidé d'une augmentation de capital en numéraire pour un montant de 3,5 M€, pour le porter de 46,101 M€ à 49,601 M€, par création de de 3 500 000 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune, émise au pair. Cette augmentation de capital a été souscrite à hauteur de 2 M€ par la société Afyren, le solde étant souscrit par Bpifrance.

Cette prise de participation complémentaire porte le pourcentage de détention d'Afyren dans Afyren Neoxy de 50,62% au 31 décembre 2022 à 51,08% au 31 décembre 2023. Cette prise de participation complémentaire a entraîné la constatation d'un goodwill à hauteur de 0,09 M€, intégré dans la valeur des titres mis en équivalence. Aucune opération sur le capital d'Afyren Neoxy n'est intervenue au cours du 1er semestre 2024.

Obligations convertibles

L'assemblée générale du 11 mai 2023 d'Afyren Neoxy a décidé d'une émission de 3 000 000 obligations convertibles en actions d'une valeur nominale de 1 euro, soit un emprunt d'un montant total en principal de 3 M€. Ces obligations convertibles en actions ont été souscrites à parts égales par les deux actionnaires de la société Afyren Neoxy, soit 1,5 M€ pour la Société Afyren et 1,5 M€ pour Bpifrance.

Les principales caractéristiques de l'emprunt sont les suivantes :

- Durée de l'emprunt : 4 ans.
- Intérêts : Intérêts capitalisés de 8,00 % par an.
- Parité de conversion : une action de la société pour une obligation convertible en action.

Emprunts et financements

En avril 2023, Afyren Neoxy a souscrit un Prêt Innovation de 1 M€ auprès de Bpifrance. En août 2023, Afyren Neoxy a souscrit un Prêt Nouvelle Industrie de 6 M€ auprès de Bpifrance. L'encaissement de la totalité de ces deux emprunts est intervenu sur l'exercice 2023.



Au cours du premier semestre 2024, Afyren a contribué au financement de sa filiale Afyren Neoxy par un apport en compte courant d'associé à hauteur de 2,5 M€.

Comptabilisation de la licence de savoir-faire

Afyren accorde à Afyren Neoxy une licence sur la technologie constituée de droits sur des brevets et un savoir-faire pour lui permettre de fabriquer et de commercialiser des produits. Les droits d'utilisation démarrent dès la phase d'industrialisation de l'usine, qui comprend une phase de conception (réalisation d'études et adaptation de la technologie au niveau industriel), une phase de construction puis de démarrage jusqu'à atteindre la fin d'une phase de « Ramp-up » et les douze mois qui suivent. Du personnel d'Afyren est mis à disposition d'Afyren Neoxy durant ces phases et refacturé sans marge.

La phase de conception et de construction de l'usine s'est étendue de 2019 à 2021, soit une durée de 3 ans, et la Société Afyren Neoxy envisage d'exploiter cette licence dès son octroi et pendant la phase de production de son usine prévue pour durer 20 ans.

L'exclusivité du contrat de licence est consentie jusqu'à l'atteinte par Afyren Neoxy d'une capacité de production de 50 000 tonnes. Cette licence d'une durée initiale de 10 ans se poursuivra tant que la société Afyren Neoxy continuera sa production.

Sur la base de ces éléments, la Société Afyren Neoxy a initialement enregistré un actif incorporel d'une valeur actualisée de 10,6 M€ correspondant à 23 années de redevances de licence (3 ans depuis son octroi et 20 ans de production), dont 7,5 M€ ont été payés d'avance au titre des 10 premières années. Le solde restant dû est inscrit en dettes sur immobilisations pour 4,7 M€ au 30 juin 2024 (contre 4,5 M€ au 31 décembre 2023).

La licence est amortie sur une durée de 23 ans soit une charge annuelle de 0,5 M€. En sus, une charge d'intérêt liée à la désactualisation de cette dette est enregistrée en charges financières, soit 6,7 M€ sur 23 ans avec des montants annuels non significatifs sur 2024 et 2023.

Subvention Bio Based Industries (BBI)

Depuis mai 2020, la société Afyren Neoxy est à la tête d'un consortium de plusieurs sociétés dans le cadre d'un projet industriel innovant qui s'étalera sur une durée de 4 ans dont le montant global des coûts est évalué à 33 M€. La subvention globale versée par la Commission Européenne s'élèvera à 20 M€ dont 16 M€ sera attribué à Afyren Neoxy relatif à un engagement de dépenses de 27,6 M€. Si le niveau de dépenses n'est pas atteint, la Société n'aura pas droit au niveau de subvention prévu, soit 16 M€.

Le montant total de cette subvention de 16 M€ est réparti en une subvention d'exploitation de 13,5 M€ reconnue au rythme de l'avancement des dépenses et une subvention d'investissement de 2,4 M€ qui sera reconnu au rythme des amortissements de l'actif une fois mis en service.

Un premier versement de 9,6 M€ (soit 60%) a été obtenu en mai 2020. Sur ce premier versement une retenue de garantie de 0,8 M€ (soit 5% du montant total à verser) a été prélevée par le financeur et comptabilisée en actif financier non courant à la juste valeur en date de comptabilisation initiale puis au coût amorti. La société n'a pas reçu de versement sur



l'année 2021. Un second versement est intervenu à hauteur de 1,7 M€ au cours du premier semestre 2022. Un troisième versement est intervenu au cours du second semestre 2023 à hauteur de 3,4 M€. Le solde à recevoir s'élève à 2,1 M€ y compris 0,8 M€ de dépôt de garantie.

Note 6 Données opérationnelles

6.1 Information sectorielle

Afyren a pour activité de faire de la recherche et développement, ainsi que l'industrialisation et la commercialisation dans le but de mettre au point des procédés de production de molécules, d'extraction de molécules et de métabolites, le tout à partir de biomasse fermentescible. A date, elle n'a accordé qu'une seule licence à Afyren Neoxy. La Société n'a donc qu'un seul secteur opérationnel. Par ailleurs, la quasi-totalité de son activité et de ses actifs sont situés en France. Les activités et actifs de la filiale canadienne ne sont pas significatives.

6.2 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

En k€	2024.06	2023.06
Licence et développement du savoir-faire industriel	709	708
Autres prestations de services	656	1 247
Total chiffre d'affaires	1 364	1 956

La baisse de 0,6 M€ des autres prestations de services au 30 juin 2024 s'explique par une baisse des prestations administratives fournies par Afyren à Afyren Neoxy liées à des projets spécifiques et plus généralement une montée en charge des équipes sur site.

Les variations des passifs de contrats (produits différés) s'expliquent de la manière suivante :

En k€	2024.06	2023.12
Passifs de contrats au 1er janvier	1 321	2 640
Augmentation au titre des charges financières de la période sur le contrat de licence	24	98
Chiffre d'affaires comptabilisé sur la période inclus dans l'ouverture	- 334	- 1 417
Passifs de contrats à la clôture	1 012	1 321
Dont Passif Courant	637	1 321
Dont Passif Non-Courant	0	0

Au 30 juin 2024, la durée résiduelle de la phase d'industrialisation est de 0,5 ans. Ainsi, la somme des prestations non actualisées restant à exécuter à la date de clôture dans le cadre du contrat de licence et de service d'industrialisation s'élève à environ 0,6 M€.



6.3 Autres produits

Les autres produits se décomposent comme suit :

En k€	2024.06	2023.06
Subvention d'exploitation	208	184
Subvention d'investissement étalée en résultat	32	32
Production immobilisée	-	0
Gain sur cession d'actifs immobilisés	2	10
Autres	- 0	0
Total autres produits	242	226

6.4 Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles se décomposent comme suit :

En k€	2024.06	2023.06
Total avantages du personnel	- 3 029	- 3 249
Achats de consommables et équipements	- 247	- 138
Charges locatives	- 140	- 74
Entretiens et réparations	- 23	- 21
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	- 756	- 794
Frais de déplacements et missions	- 216	- 236
Publicité et communication	- 44	- 66
Autres charges externes	- 248	- 209
Total achats et charges externes	- 1 675	- 1 538
Total amortissements des immobilisations et droits d'utilisation	- 405	- 406
Taxes	- 42	- 30
Autres charges	- 46	- 56
Total autres charges	- 88	- 86

6.5 Charges de personnel

Les charges de personnel s'analysent de la manière suivante :

En k€	2024.06	2023.06
Salaires et traitements	- 1 886	- 1 835
Cotisations sociales	- 536	- 542
Charges au titre de régimes postérieurs à l'emploi à cotisations définies	- 183	- 194
Charges au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestation définie	- 1	9
Paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres	- 401	- 593
Autres charges de personnel	- 23	- 95
Total	- 3 029	- 3 249

La variation des charges de personnel est principalement liée à la baisse des coûts des rémunérations en actions (IFRS 2).



6.6 Paiements fondés sur des actions

Le 26 juin 2019, l'assemblée générale de la Société AFYREN a autorisé le Président à mettre en place un plan d'attribution de BSPCE 5 aux salariés d'AFYREN. L'exercice des bons est soumis à une condition de présence. La période d'acquisition des droits est de trois ans (décomposée en trois tranches annuelles d'1/3) à compter de la date d'attribution. Les bons expirent au bout de 10 ans à compter de leur attribution décidée par le Président. Dans le cadre de ce plan, la Société a procédé à plusieurs attributions entre 2019 et 2021.

Conformément aux termes de l'assemblée générale mixte du 11 juin 2021, les autorisations suivantes ont été mises en œuvre au cours de 2023 et 2024 :

- Le Conseil d'Administration du 17 février 2023 a décidé d'allouer, en date du 17 février 2023, 3.589 actions gratuites (AGA 2021) au profit d'un salarié d'Afyren. L'acquisition des actions est soumise à une condition de présence d'un an.
- Le Conseil d'Administration du 21 mars 2023 a décidé d'allouer, en date du 6 mars 2023, 3.940 actions gratuites (AGA 2021) au profit d'un dirigeant salarié d'AFYREN NEOXY. L'acquisition des actions est soumise à une condition de présence d'un an.
- Le Conseil d'Administration du 20 juin 2023 a décidé d'allouer, en date du 12 juin 2023, 2.546 actions gratuites (AGA 2021) au profit d'un salarié d'AFYREN. L'acquisition des actions est soumise à une condition de présence d'un an.

Conformément aux termes de l'assemblée générale mixte du 21 juin 2023, les autorisations suivantes ont été mises en œuvre :

- Le Conseil d'Administration du 1er juillet 2023 a décidé d'allouer, en date du 1er juillet 2023, 815 actions gratuites (AGA 2023) au profit d'un salarié d'Afyren. L'acquisition des actions est soumise à une condition de présence d'un an.
- Le Conseil d'Administration du 18 septembre 2023 a décidé d'allouer, en date du 18 septembre 2023, 5.455 actions gratuites (AGA 2023) au profit d'un salarié d'Afyren. L'acquisition des actions est soumise à une condition de présence d'un an.
- Le Conseil d'Administration du 18 septembre 2023 a décidé d'allouer, en date du 18 septembre 2023, 190.207 actions gratuites (AGA 2023-LTIP) au profit de salariés d'Afyren et d'Afyren Neoxy. L'acquisition des actions est soumise à une condition de présence jusqu'au 31 mars 2026. L'acquisition est également soumise à des conditions de performance financière et de performance de développement de la Société correspondant à des conditions hors marché. Au 31 décembre 2023 et au 30 juin 2024, en vue de déterminer la charge de rémunération correspondante, il a été estimé que ces objectifs étaient atteints à hauteur de 30 %.
- Le Conseil d'Administration du 12 décembre 2023 a décidé d'allouer, en date du 12 décembre 2023, 13.208 actions gratuites (AGA 2023) au profit d'un salarié d'Afyren. L'acquisition des actions est soumise à une condition de présence d'un an.
- Le Conseil d'Administration du 1er janvier 2024 a décidé d'allouer, en date du 1er janvier 2024, 12.868 actions gratuites (AGA 2023) au profit de deux salariés d'Afyren. L'acquisition des actions est soumise à une condition de présence de deux ans.
- Le Conseil d'Administration du 28 mars 2024 a décidé d'allouer, en date du 28 mars 2024, 14.069 actions gratuites (AGA 2023) au profit d'un salarié d'Afyren. L'acquisition des actions est soumise à une condition de présence d'un an.



- Le Conseil d'Administration du 28 mars 2024 a décidé d'allouer, en date du 28 mars 2024, 180.500 actions gratuites (AGA 2023-LTIP2) au profit de salariés et mandataires sociaux d'Afyren. L'acquisition des actions est soumise à une condition de présence jusqu'au 31 mars 2027. L'acquisition est également soumise à des conditions de performance financière et de performance de développement de la Société correspondant à des conditions hors marché. Au 30 juin 2024, en vue de déterminer la charge de rémunération correspondante, il a été estimé que ces objectifs étaient atteints à hauteur de 100 %.

Les principales caractéristiques et conditions relatives aux attributions dans le cadre de ces plans sont les suivantes :

	Nombre d'actions attribuées	Date d'attribution	Conditions d'acquisition des droits	Vie contractuelle des options	Juste valeur moyenne des 3 tranches (en €)
BSPCE 5	25 000	27/06/2019	Présence (3 ans)	10 ans	5,69
BSPCE 5	52 500	01/07/2019	Présence (3 ans)	10 ans	5,69
BSPCE 5	87 500	01/07/2019	Présence (3 ans)	10 ans	5,69
BSPCE 5	10 000	22/10/2019	Présence (3 ans)	10 ans	5,70
BSPCE 5	15 000	30/10/2019	Présence (3 ans)	10 ans	5,70
BSPCE 5	95 000	12/12/2019	Présence (3 ans)	10 ans	5,70
BSPCE 5	7 500	21/05/2020	Présence (3 ans)	10 ans	5,71
BSPCE 5	175 000	16/09/2020	Présence (3 ans)	10 ans	5,68
BSPCE 5	10 000	01/11/2020	Présence (3 ans)	10 ans	5,67
BSPCE 5	10 000	01/12/2020	Présence (3 ans)	10 ans	5,67
BSPCE 5	102 500	21/01/2021	Présence (3 ans)	10 ans	5,67
AGA 2021	106 544	07/12/2021	Présence (1 an)	n.a.	9,07
BSPCE 5	17 500	04/02/2022	Présence (3 ans)	10 ans	3,83
BSPCE 5	15 000	24/03/2022	Présence (3 ans)	10 ans	3,65
AGA 2021	515 240	24/03/2022	Présence (3 ans)	n.a.	5,36
BSPCE 5	7 500	05/07/2022	Présence (3 ans)	10 ans	2,95
AGA 2021-2	4 033	03/10/2022	Présence (1 an)	n.a.	6,01
AGA 2021-3	13 936	05/12/2022	Présence (1 an)	n.a.	5,95
AGA 2021-4	3 589	17/02/2023	Présence (1 an)	n.a.	6,24
AGA 2021-5	3 940	06/03/2023	Présence (1 an)	n.a.	5,81
AGA 2021-6	2 546	12/06/2023	Présence (1 an)	n.a.	4,98
AGA 2023-1	815	01/01/2023	Présence (1 an)	n.a.	5,68
AGA 2023-2	5 455	18/09/2023	Présence (1 an)	n.a.	4,93
AGA 2023-LTIP	190 206	18/09/2023	Présence (jusqu'au 31/03/2026), performance et développement	n.a.	4,93
AGA 2023-3	13 208	03/12/2023	Présence (1 an)	n.a.	2,11
AGA 2024-1	12 868	01/01/2024	Présence (2 ans)	n.a.	2,22
AGA 2024-2	14 069	28/03/2024	Présence (1 an)	n.a.	1,90
AGA 2024-LTIP2	180 500	28/03/2024	Présence (jusqu'au 31/03/2027), performance et développement	n.a.	1,90
Total	1 696 949				

Les données utilisées pour évaluer les justes valeurs à la date d'attribution des BSPCE et AGA attribués en 2023 et 2024 sont les suivantes :

	AGA 2021 émis en 2023	AGA 2023 émis en 2023	AGA 2023-LTIP émis en 2023
Juste valeur en date d'attribution (en €)	De 5,52 à 6,24	De 2,11 à 5,68	4,93
Prix de l'action en date d'attribution (en €)	De 5,52 à 6,24	De 2,11 à 5,68	4,93
Prix d'exercice de l'option (en €)	n.a.	n.a.	n.a.
Volatilité attendue (moyenne pondérée)	n.a.	n.a.	n.a.



Durée de vie attendue (moyenne pondérée)	1 an	1 an	3 ans
Dividendes attendus	0%	0%	0%
Taux d'intérêt sans risque (basé sur les obligations d'État)	n.a.	n.a.	n.a.

	AGA 2023 émis en 2024	AGA 2023-LTIP émis en 2024
Juste valeur en date d'attribution (en €)	De 1,90 à 2,22	1,90
Prix de l'action en date d'attribution (en €)	De 1,90 à 2,22	1,90
Prix d'exercice de l'option (en €)	n.a.	n.a.
Volatilité attendue (moyenne pondérée)	n.a.	n.a.
Durée de vie attendue (moyenne pondérée)	1 à 2 ans	3 ans
Dividendes attendus	0%	0%
Taux d'intérêt sans risque (basé sur les obligations d'État)	n.a.	n.a.

En 2023 et 2024, la variation du nombre de BSPCE est la suivante :

Nombre de BSPCE	Premier semestre 2024	Prix moyen pondéré d'exercice 2024.06 (en €)	Année 2023	Prix moyen pondéré d'exercice 2023.12 (en €)	Premier semestre 2023	Prix moyen pondéré d'exercice 2023.06 (en €)
En circulation au 1er janvier	545 002	2,02	630 000	2,02	630 000	2,39
Déchues pendant la période			- 32 500	2,06	- 26 667	2,06
Exercées pendant la période	- 62 499	2,06	- 52 498	2,06	- 44 998	2,06
Attribuées pendant la période	-				-	
En circulation à la clôture	482 503	2,01	545 002	2,02	558 335	2,43
Exerçables à la clôture	466 667		493 333		509 167	

En 2023 et 2024, la variation du nombre d'AGA est la suivante :

Nombre d'AGA	Premier semestre 2024	Prix moyen pondéré d'exercice 2024.06 (en €)	Année 2023	Prix moyen pondéré d'exercice 2023.12 (en €)	Premier semestre 2023	Prix moyen pondéré d'exercice 2023.06 (en €)
En circulation au 1er janvier	698 895	-	533 209	-	533 209	-
Déchues pendant la période	- 30 670		- 8 995		- 2 549	
Exercées pendant la période	- 51 524		- 51 524		- 51 524	
Attribuées pendant la période	194 569	-	226 205	-	10 075	-
En circulation à la clôture	811 270	-	698 895	-	489 211	-
Exerçables à la clôture	-		-		-	

En 2023 et sur le premier semestre 2024, le nombre de BSPCE 2, BSPCE 3 et BSPCE 4 est inchangé.



Note 7 Résultat financier

Les produits financiers et charges financières de la Société comprennent :

En k€	2024.06	2023.06
Charges d'intérêts sur emprunts	- 34	- 20
Charges d'intérêts sur emprunts obligataires convertibles	-	- 106
Charges d'intérêts sur avances remboursables	- 5	- 9
Charges d'intérêts sur dettes de loyers IFRS 16	- 10	- 9
Composante financement sur le contrat de licence	- 24	- 98
Pertes de change	- 1	- 1
Total charges financières	- 73	- 243
Autres produits financiers	845	665
Gains de change	1	0
Variation de juste valeur des actifs financiers	205	81
Total produits financiers	1 051	746
Résultat financier	978	503

La variation de juste valeur des actifs financiers correspond à la variation de juste valeur des obligations convertibles émises par Afyren Neoxy et souscrites par Afyren.

Les autres produits financiers correspondent aux produits d'intérêts des comptes à terme.

Note 8 Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif d'impôt retenu est de 25% sur les deux périodes.

Note 9 Immobilisations incorporelles et corporelles

9.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

En k€	2023.12	Acquisitions	Cessions	Dotations de la période	Reclassements	2024.06
Technologie développée en interne	3 682	-	-	-	-	3 682
Concessions, brevets & droits similaires	767	15	-	-	-	782
Frais de développement en cours	1 036	19	-	-	-	1 055
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles (valeur brute)	5 485	34	-	-	-	5 519
Amortissement technologie développée en interne	- 1 853	-	-	- 183	-	- 2 036
Amortissement conc, brevets & dts similaires	- 299	-	-	- 38	-	- 337
Amortissement autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Amortissement immobilisations incorporelles	- 2 152	-	-	- 221	-	- 2 373
Total valeur nette	3 333	34	-	- 221	-	3 146



En k€	2022.12	Acquisitions	Cessions	Dotations de la période	Reclassements	2023.06
Technologie développée en interne	3 682	-	-	-	-	3 682
Concessions, brevets & droits similaires	744	14	-	-	-	759
Frais de développement en cours	905	76	-	-	-	981
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles (valeur brute)	5 331	90	-	-	-	5 421
Amortissement technologie développée en interne	- 1 485	-	-	- 183	-	- 1 667
Amortissement conc, brevets & dts similaires	- 225	-	-	- 36	-	- 261
Amortissement autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Amortissement immobilisations incorporelles	- 1 710	-	-	- 219	-	- 1 929
Total valeur nette	3 621	90	-	- 219	-	3 492

Les variations des concessions, brevets & droits similaires correspondent aux acquisitions de brevets nécessaires à la recherche et développement (procédés sur engrais, vinasse, etc.).

Les variations des frais de développement en cours correspondent aux dépenses engagées dans le cadre du projet « R&D Booster » démarré en février 2019.

9.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

En k€	2023.12	Acquisitions	Cessions	Dotations de la période	Reclassements	2024.06
Autres installations tech, matériel & outillage	585	24	-	-	-	608
Agencements	134	-	-	-	-	134
Mobilier de bureau	63	-	-	-	-	63
Matériel informatique	9	-	-	-	-	9
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	- 0
Immobilisations corporelles en cours	-	11	-	-	-	11
Immobilisations corporelles (valeur brute)	791	35	-	-	-	825
Amortissement autres installations tech, matériel & outillage	- 380	-	-	- 74	-	- 454
Amortissement Agencements	- 39	-	-	- 13	-	- 52
Amortissement mobilier de bureau	- 28	-	-	-	-	- 28
Amortissement matériel informatique	- 6	-	-	-	-	- 6
Amortissement autres immobilisations corp.	-	-	-	-	0	0
Amortissement immobilisations corporelles	- 453	-	-	- 87	0	- 540
Total valeur nette	338	35	-	- 87	0	285

En k€	2022.12	Acquisitions	Cessions	Dotations de la période	Reclassements	2023.06
Autres installations tech, matériel & outillage	451	70	-	-	5	526
Agencements	75	-	- 26	-	67	116
Mobilier de bureau	17	-	-	-	42	59



Matériel informatique	8	1	-	-	-	9
Autres immobilisations corporelles	- 0	-	- 0	-	-	- 0
Immobilisations corporelles en cours	120	6	-	-	- 113	12
Immobilisations corporelles (valeur brute)	671	77	- 26	-	- 0	722
Amortissement autres installations tech, matériel & outillage	- 270	-	-	- 49	-	- 319
Amortissement Agencements	- 27	-	14	- 16	-	- 29
Amortissement mobilier de bureau	- 12	-	-	- 8	-	- 19
Amortissement matériel informatique	- 4	-	-	- 1	-	- 5
Amortissement autres immobilisations corp.	- 0	-	-	0	-	0
Amortissement immobilisations corporelles	- 313	-	14	- 73	-	- 373
Total valeur nette	358	77	- 12	- 73	- 0	349

Les variations des immobilisations corporelles au cours de la période 30 juin 2024 concernent essentiellement des acquisitions de matériels et des aménagements de nouveaux locaux.

9.3 Tests de dépréciation

Il n'a pas été identifié d'indice de perte de valeur sur les deux périodes.

Note 10 Contrats de location

Dans le cadre de son activité, la Société est amenée à louer des locaux, des véhicules ainsi que des matériels.

Les principaux contrats sont :

- Les contrats 3-6-9 des bureaux de Clermont-Ferrand et Lyon signés en mai et septembre 2020. Les durées de location retenues correspondent à la première période triennale dans la mesure où une prolongation au-delà n'est pas raisonnablement certaine au regard des besoins croissants en matière des locaux. Il s'agit de loyers fixes indexés. Le contrat des bureaux de Lyon a pris fin au cours du mois de juin 2023.
- Le contrat 3-6-9 des nouveaux bureaux de Lyon signés en décembre 2022. La durée de location retenue correspond à la première période triennale dans la mesure où une prolongation au-delà n'est pas raisonnablement certaine au regard des besoins croissants en matière des locaux. Il s'agit de loyers fixes indexés.

Les contrats de location des véhicules ont des loyers fixes et des durées d'environ 3 ans ne contenant pas d'option de résiliation anticipée ni de renouvellement.

Les contrats exemptés pour courte durée correspondent essentiellement à des locaux temporaires. Les contrats exemptés pour faible valeur correspondent essentiellement à du matériel informatique.

Les droits d'utilisation se décomposent de la manière suivante :

En k€	Locaux	Véhicules	Matériels	TOTAL
Solde au 1er janvier 2023	380	65	0	446
Charge d'amortissement pour la période	- 178	- 31	- 9	- 218
Reprise d'amortissement pour la période	-	-	-	-
Ajouts à l'actif « droits d'utilisation »	120	13	92	225



Décomptabilisation de l'actif « droits d'utilisation »	- 12			- 12
Solde au 31 Décembre 2023	310	48	83	441
Charge d'amortissement pour la période	- 79	- 9	- 9	- 98
Reprise d'amortissement pour la période				-
Ajouts à l'actif « droits d'utilisation »				-
Décomptabilisation de l'actif « droits d'utilisation »		- 16		- 16
Solde au 30 juin 2024	231	23	74	328

Par ailleurs, les impacts afférents sur le compte de résultat et en termes de flux de trésorerie se présentent comme suit :

- **Montants comptabilisés en résultat net :**

En k€	2024.06	2023.06
Charges d'intérêts sur dettes de loyers	10	9
Charges liées aux contrats de location de courte durée	25	17
Charges liées aux contrats de location portant sur des actifs de faible valeur, hors contrats de location de courte durée sur des actifs de faible valeur	51	35
Solde au 30 juin	85	60

- **Montants comptabilisés en flux de trésorerie :**

En k€	2024.06	2023.06
Total des sorties de trésorerie imputables aux contrats de location	241	176

Note 11 Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants se décomposent comme suit :

En k€	2024.06	2023.12
Autres actifs financiers	62	0
Obligations convertibles	1 322	1 117
Dépôts et cautionnements versés	53	65
Actifs financiers non courant	1 437	1 182

Les actifs financiers non courants correspondent :

- Au 30 juin 2024, aux titres de participation de la société Afyren Services (filiale thaïlandaise détenue à 100% par Afyren), créée en juin 2024 et non consolidée.
- Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, à des cautions versées dans le cadre de contrats de location pour 0,05 M€ ;



- Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, aux obligations convertibles (émises par Afyren Neoxy) souscrites par Afyren au cours du premier semestre 2023 :
 - Au 30 juin 2024, pour 1,3 M€, correspondant à la juste valeur des instruments de 1,8 M€ à la laquelle est imputée 0,5 M€ correspondant à la quote-part d'AFYREN dans la composante capitaux propres des obligations comptabilisée dans les comptes d'Afyren Neoxy.
 - Au 31 décembre 2023, pour 1,1 M€, correspondant à la juste valeur des instruments de 1,6 M€ à la laquelle est imputée 0,5 M€ correspondant à la quote-part d'Afyren dans la composante capitaux propres des obligations comptabilisée dans les comptes d'Afyren Neoxy.

Note 12 Créances clients et autres actifs courants

Les créances clients et autres actifs courants se décomposent comme suit :

En k€	2024.06	2023.12
Créances clients	352	466
Dépréciation des créances au titre des pertes attendues	-	-
Total créances clients	352	466
Actifs financiers courants	100	99
Charges constatées d'avance	82	175
Créances fiscales	105	135
Comptes courants actif	2 508	-
Créance sur crédit d'impôt recherche	661	461
Autres actifs courants	37	54
Total autres actifs courants	3 392	824

Les créances clients correspondent aux créances vis-à-vis d'Afyren Neoxy dans le cadre des contrats de services conclus avec cette dernière.

Le poste « Actifs financiers courants », s'élevant à 0,1 M€ au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, est relatif :

- Au compte de liquidité souscrit le 1er novembre 2021. Lors de la souscription de ce contrat de liquidité d'une durée de 12 mois (avec tacite reconduction) avec la société ODDO BHF SCA, la Société a fait un versement de 0,3 M€. Cette somme est destinée à financer les achats et ventes d'actions propres sur le marché. Au cours du premier semestre 2023, Afyren a procédé à l'augmentation des moyens mis à disposition dans le cadre du contrat de liquidité à hauteur de 0,15 M€.
- Aux comptes de rachat d'actions souscrits, auprès de Natixis Corporate & Investment Banking, en avril 2023 et janvier 2024, dans le cadre d'un programme de rachat d'actions destinées à servir les plans pluriannuels d'attributions gratuites d'actions.
Lors de la souscription du premier contrat de rachat d'actions en avril 2023, la Société a fait un versement de 0,25 M€. Au cours du second semestre 2023, Afyren a procédé à l'augmentation des moyens mis à disposition dans le cadre de ce contrat de rachat d'actions à hauteur de 0,15 M€.



Lors de la souscription du second contrat de rachat d'actions en janvier 2024, la Société a effectué un versement de 0,275 M€ (pour un montant maximum de rachat de 0,3 M€. Le programme a pris fin en mai 2024, 151 947 titres ont été rachetés.

Au 30 juin 2024, le poste « Comptes courants actif » correspond à la contribution d'Afyren au financement de sa filiale Afyren Neoxy par un apport en compte courant d'associé à hauteur de 2,5 M€.

Au 30 juin 2024, la créance de crédit d'impôt recherche se compose du CIR relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2023 et du CIR calculé au titre du premier semestre 2024.

Note 13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En k€	2024.06	2023.12
Comptes bancaires	2 306	5 844
Équivalents de trésorerie	41 096	43 715
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans l'état de la situation financière	43 402	49 559
Découverts bancaires remboursables à vue et utilisés pour les besoins de la gestion de la trésorerie	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie	43 402	49 559

Le poste « Équivalents de trésorerie » correspond à des comptes à terme. Au 30 juin 2024, ces comptes à terme sont ouverts pour une durée allant de 3 mois à 1 an et sont remboursables à tout moment de manière anticipée sous réserve d'un préavis de 32 jours.

Note 14 Capitaux propres

14.1 Capital social

Le capital social de la Société est constitué de :

	Actions ordinaires		Actions de préférence A		Total	
	2024.06	2023.12	2024.06	2023.12	2024.06	2023.12
Nombre d'actions :						
En circulation au 1er janvier	15 731 425	15 577 403	10 291 165	10 291 165	26 022 590	25 868 568
Diminution de capital	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	62 499	154 022	-	-	62 499	154 022
En circulation à la clôture – actions entièrement libérées	15 793 924	15 731 425	10 291 165	10 291 165	26 085 089	26 022 590

	Actions ordinaires		Actions de préférence A		Total	
	2023.06	2022.12	2023.06	2022.12	2023.06	2022.12
Nombre d'actions :						
En circulation au 1er janvier	15 577 403	15 470 859	10 291 165	10 291 165	25 868 568	25 762 024
Diminution de capital	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	96 522	106 544	-	-	96 522	106 544
En circulation à la clôture – actions entièrement libérées	15 673 925	15 577 403	10 291 165	10 291 165	25 965 090	25 868 568

Opérations sur le capital 2024



Au cours du premier semestre 2024, les opérations sur le capital ont été les suivantes :

- En date du 18 juin 2024, il a été constaté une augmentation de capital issue de l'exercice de 62.499 BSPCE pour un montant total de 1 249,98€, par émission de 62.499 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune. Le prix total d'exercice est de 127.497,96 €, soit une prime d'émission de 126.247,98 €.

Au 30 juin 2024, le capital est ainsi porté à 521.701,78 €, divisé en 26.085.089 actions.

Opérations sur le capital 2023

Au cours de l'exercice 2023, les opérations sur le capital ont été les suivantes :

- En date du 21 mars 2023, il a été constaté une augmentation de capital issue de l'exercice de 19 921 BSPCE pour un montant total de 398,42 €, par émission de 19 921 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune. Le prix total d'exercice est de 41.037,26 €, soit une prime d'émission de 40.638,84 €.
- En date du 24 mars 2023, il a été constaté une augmentation de capital suite à l'acquisition d'actions gratuites attribuées le 24 mars 2022 pour un montant de 1.030,48 €, par émission de 51.524 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune. L'augmentation de capital est réalisée par prélèvement sur les réserves de la Société.
- En date du 20 juin 2023, il a été constaté une augmentation de capital issue de l'exercice de 23.411 BSPCE pour un montant total de 468,22 €, par émission de 23.411 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune. Le prix total d'exercice est de 48 227 €, soit une prime d'émission de 47 758 €.
- En date du 21 juin 2023, il a été constaté une augmentation de capital issue de l'exercice de 9.166 BSPCE pour un montant total de 183,32 €, par émission de 9.166 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune. Le prix total d'exercice est de 18.881,96 €, soit une prime d'émission de 18.698,64 €.
- En date du 1er janvier 2024, il a été constaté une augmentation de capital issue de l'exercice de 50.000 BSA pour un montant total de 1.000 €, par émission de 50 000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune. Le prix total d'exercice est de 70.000 €, soit une prime d'émission de 69.000 €. L'exercice des droits ayant eu lieu le 17 décembre 2023, l'augmentation de capital est réputée réalisée à cette date.

Au 31 décembre 2023, le capital est ainsi porté à 520.451,80 €, divisé en 26.022.590 actions.

14.2 Résultat par action

Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires (de base)	2024.06	2023.06
En k€		
Résultat net de la période, attribuable aux propriétaires de la Société	- 5 322	- 5 123
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	- 5 322	- 5 123

Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (de base)



	2024.06	2023.06
Nombre d'actions ordinaires au 1er janvier	26 022 590	25 889 382
Diminution de capital	-	-
Augmentation de capital (en nombre d'actions)	62 499	96 522
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de la période	26 045 535	25 889 382
Résultat de base par action en €	- 0,20	- 0,20
Résultat dilué par action en €	- 0,20	- 0,20

Le résultat dilué par action correspond au résultat de base dans la mesure où les BSPCE émis sont anti-dilutifs compte tenu du résultat net négatif de la Société.

Note 15 Provisions et passifs éventuels

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, la provision de 0,01 M€ est relative à un litige prud'homal.

Par ailleurs, la Société n'a pas identifié de passif éventuel significatif.

Note 16 Emprunts, dettes financières et dettes de loyer

16.1 Principaux termes et conditions des emprunts et dettes financières

Les termes et conditions des emprunts en cours sont les suivants :

En k€	Devise	Taux d'intérêt variable/fixe	Année d'échéance	Valeur nominale	2024.06 Valeur comptable	2023.12 Valeur comptable
Prêt garantie Etat (PGE) - BNP	EUR	Taux fixe	2026	780	401	501
Prêt garantie Etat (PGE) - BPI	EUR	Taux fixe	2026	300	169	206
Prêt garantie Etat (PGE) - BPAR	EUR	Taux fixe	2026	780	394	491
Prêt garantie Etat (PGE) - CA	EUR	Taux fixe	2026	780	392	490
Total prêts garantie Etat (PGE)				2 640	1 356	1 688
Avance remboursable BPI PAI 2	EUR	Taux fixe	2024	150	-	15
Avance remboursable BPI PAI 3	EUR	Taux fixe	2024	302	45	76
Avance remboursable BPI PAI 3	EUR	Taux fixe	2025	198	59	79
Avance remboursable BPI CMI2	EUR	Taux fixe	2024	573	45	134
Total avances remboursables				1 223	149	303
BPI ADI Taux zéro	EUR	Taux fixe	2024	690	69	138
Prêt participatif Total	EUR	Taux fixe	2024	400	-	45
Prêt BPI Innovation R&D 1	EUR	Taux fixe	2027	750	563	638
Prêt BPI Innovation R&D 2	EUR	Taux fixe	2028	200	180	200
Prêt BPI Innovation R&D 3	EUR	Taux fixe	2030	1 000	1 000	1 000
Prêt BP Boehringer	EUR	Taux fixe	2027	75	41	49
BPI Assurance prospection	EUR	Taux fixe	2029	52	52	52
Total autres emprunts				3 167	1 905	2 121



Dette de loyers	EUR	Taux fixe	314	314	432
Intérêts courus			250	250	242
Total			7 344	3 974	4 787
Part courante				1 585	1 611
Part non courante				2 390	3 176

Emprunts

Au cours de l'exercice 2023, Afyren a :

- Procédé au remboursement en numéraire des obligations convertibles souscrites en mars 2020 pour un montant de 3,6 M€.
- Souscrit un emprunt innovation R&D auprès de Bpifrance pour un montant de 1 M€.

Au cours du premier semestre 2024, Afyren a procédé au remboursement de ses emprunts pour 0,8 M€.

Note 17 Fournisseurs et autres passifs courants et non courants

Les dettes fournisseurs et autres passifs se décomposent comme suit :

En k€	2024.06	2023.12
Total dettes fournisseurs	282	388
Produits différés courants (passifs de contrat client)	637	1 321
Dettes sociales	1 113	1 009
Dettes fiscales	88	85
Total autres passifs courant	1 201	1 095
Produits différés non courants (passifs de contrat client)	0	0
Produits différés non courants (subvention)	1 012	962
Total	3 133	3 767

Concernant les produits différés courants et non courants liés à des passifs de contrat client – cf note 3.2.6.2.

Les autres produits différés non courants sont relatifs aux subventions d'investissements reçues, et comprennent principalement deux subventions :

- Subvention CMI 2 pour 0,6 M€ reçue dans le cadre du programme de soutien à l'innovation de Bpifrance ;
- Subvention R&D Booster pour 0,4 M€ reçue dans le cadre du projet de démonstration de la production semi-industrielle de produits naturels de la région Auvergne-Rhône-Alpes.



Note 18 Instruments financiers et gestion des risques

18.1 Classement et juste valeur des instruments financiers

En k€	Catégorie comptable	Niveau dans la hiérarchie de la juste valeur	2024.06		2023.12	
			Total de la valeur nette comptable	Juste valeur	Total de la valeur nette comptable	Juste valeur
Autres actifs financiers	Juste valeur	Niveau 2 - Note 2	62	62	0	0
Obligations convertibles	Juste valeur par compte de résultat	Niveau 3 - Note 6	1 322	1 322	1 117	1 117
Dépôts et cautionnements	Juste valeur	Niveau 2 - Note 2	53	53	65	65
Total actifs financiers non courants			1 437	1 437	1 182	1 182
Créances clients	Coût amorti	Note 1	352	352	466	466
Actifs financiers courants	Coût amorti	Note 1	100	100	99	99
Autres actifs financiers courants	Coût amorti	Note 1	2 541	2 541	33	33
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti	Note 1	43 402	43 402	49 559	49 559
Total actifs financiers courants			46 395	46 395	50 157	50 157
Total actif			47 832	47 832	51 339	51 339
Obligations convertibles	Juste valeur	Niveau 2 - Note 5	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières	Coût amorti	Niveau 2 - Note 5	2 269	2 269	2 952	2 952
Total passifs financiers non courants			2 269	2 269	2 952	2 952
Dettes de loyers non courant	Coût amorti	Niveau 2 - Note 3	121	121	224	224
Obligations convertibles	Juste valeur	Niveau 2 - Note 5	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières	Coût amorti	Niveau 2 - Note 5	1 391	1 391	1 402	1 402
Dettes fournisseurs	Coût amorti	Note 1	282	282	388	388
Total passifs financiers courants			1 674	1 674	1 790	1 790
Dettes de loyers courant	Coût amorti	Note 3	193	193	208	208
Total passif			4 257	4 257	5 174	5 174

Note 1 - La valeur nette comptable des actifs et passifs financiers courants est jugée correspondre à une approximation de leur juste valeur.

Note 2 - La différence entre la valeur nette comptable et la juste valeur des prêts et cautionnement est jugée non significative.

Note 3 - Comme autorisé par les normes IFRS, la juste valeur de la dette de loyers et son niveau dans la hiérarchie de la juste valeur n'est pas fournie.

Note 5 - La juste valeur des emprunts et dettes financières a été estimée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés à un taux de marché. Toutefois, l'écart avec la valeur nette comptable des instruments n'est pas significatif compte tenu de la faible évolution des taux d'intérêt sans risque et du spread de crédit de la Société.

Note 6 – la juste valeur des obligations convertibles a été estimée sur la base d'un modèle Black-Scholes. Les principes hypothèses sont les suivantes :



	11/05/2023	30/06/2023	31/12/2023	30/06/2024
Juste valeur de l'action (en €)	1,00	1,00	1,00	1,00
Taux sans risque	2,74%	3,20%	2,28%	2,89%
Taux de dividende	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Volatilité attendue de l'action	48,06%	52,94%	43,86%	59,81%
Spread de crédit (basis points)	1 567 bps	1 505 bps	1 383 bps	1 369 bps

Au 30 juin 2024, une variation du prix de l'action de +/- 0,5% conduirait à une variation de la juste valeur de + 1 M€ /- 0,7 M€. Une variation de la volatilité de +/- 10 % conduirait à une variation de la juste valeur de +/- 0,2 M€. Une variation du spread de crédit de +/- 1 % conduirait à une variation de la juste valeur de -/+0,06 M€.

Au 31 décembre 2023, une variation du prix de l'action de +/- 0,5% conduirait à une variation de la juste valeur de + 1 M€ /- 0,6 M€. Une variation de la volatilité de +/- 10 % conduirait à une variation de la juste valeur de +/- 0,2 M€. Une variation du spread de crédit de +/- 1 % conduirait à une variation de la juste valeur de -/+0,07 M€.

Au 30 juin 2023, une variation du prix de l'action de +/- 0,5% conduirait à une variation de la juste valeur de + 1 M€ /- 0,8 M€. Une variation de la volatilité de +/- 10 % conduirait à une variation de la juste valeur de +/- 0,2 M€. Une variation du spread de crédit de +/- 1 % conduirait à une variation de la juste valeur de -/+0,07 M€.

Au 31 mai 2023, une variation du prix de l'action de +/- 0,5% conduirait à une variation de la juste valeur de + 1 M€ /- 0,7 M€. Une variation de la volatilité de +/- 10 % conduirait à une variation de la juste valeur de +/- 0,2 M€. Une variation du spread de crédit de +/- 1 % conduirait à une variation de la juste valeur de -/+0,07 M€.

Note 19 Transaction avec les parties liées

Les transactions avec la société AFYREN NEOXY sont les suivantes :

K€	2024.06	2023.12	2023.06
Actif financier non courant	1 322	1 117	1 109
Créance client	332	463	1 286
Comptes courants actif	2 508		
Passifs sur contrat client (produits différés)	637	1 321	2 030
Charges financières	-24	-98	-98
Produits financiers	212	70	10
Achats et charges externes	78	185	72
Chiffre d'affaires	1 364	3 379	1 956
- Revenu de licence et développement du savoir-faire industriel	709	1 417	708
- Autres prestations de services	656	1 962	1 247



Note 20 Engagement hors bilan

En K€	2024.06	2023.12
Gages données (liés à des avances BPI)	25	33
Garanties reçues :		
Garantie reçue BPI : Fonds National de garantie – Prêt participatif Amorçage des PME et TPE.	32	38
Garantie reçue BPI : Fonds Auvergne PPA	-	6
Garantie reçue BPI : Fonds de garantie d'intervention d'AI/SI	-	1
Garantie reçue BPI : Fonds Européen d'Investissement	32	30



3.3 RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS RESUMES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2024

Période du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024

Au Président du Conseil d'administration,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société AFYREN et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des Etats financiers résumés semestriels de la société AFYREN, établis en IFRS, relatifs à la période du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces états financiers résumés semestriels ont été établis sous la responsabilité du président du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les états financiers résumés semestriels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des états financiers résumés semestriels avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Fait à Lyon, le 27 septembre 2024

Le commissaire aux comptes

RSM Rhône-Alpes

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom

Gael DHALLUIN

Associé



SIÈGE SOCIAL :
9-11 RUE GUTENBERG
63000 CLERMONT-FERRAND

CONTACT :
MARK REINHARD
Responsable Relations Investisseurs
invest@afyren.com

WWW.AFYREN.COM

CRÉATION GRAPHIQUE
Direction de la Communication AFYREN